Revest du Bion

Gîte communal

Sur le site de Notre Dame de L'Ortiguière

Notre Dame de L'Ortiguière

Contrat de réservation du gîte de l'Ortiguière

Gîte communal "l'Ortiguière"
Commune de Revest du Bion
Alpes de Haute Provence

Capacité: 6 personnes
Animaux refusés
Les chèques vacances ne sont pas acceptés

La fiche descriptive jointe au présent contrat précise l'ensemble des autres caractéristiques de l'hébergement.

Locataire:

M., Mme, Mlle
Adresse

Code postal: Commune:

☎ domicile:
☎ travail:
@ mail:

Composition du groupe:
Nombre de personnes: dont Adultes
Enfants (2 à 14 ans)
Enfants (- de 2 ans)

Dates du séjour du: **à partir de 16h au** **à 10h**

	Prix unitaire	Nombre	Total
La semaine	**380.00 €**		
Taxe de séjour	**1.10 € / nuitée / personne (+18 ans)**		
		TOTAL	

Dépôt de garantie: 200 €

Ménage fin de séjour obligatoire: 50.00 € à l'ordre su Syndicat d'Initiatives

Gestionnaire:

Mairie de Revest du Bion
Avenue Clémenceau
04150 REVEST DU BION

Contact: Gérant ☎ 06.62.52.10.44
(renseignements et réservations) @ gite.revestdubion@orange.fr
(à contacter à l'arrivée)

Mairie ☎ 04 92 77 22 26
@ mairie.revestdubion@gmail.com

Cette location prendra effet si nous recevons à notre adresse avant le
(au-delà de cette date, cette proposition sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance)

- Une attestation contrat d'assurance type villégiature pour la durée du séjour
- Un exemplaire du présent contrat daté et signé *(le second exemplaire est à conserver par le locataire)*
- Un chèque bancaire de *(représentant 25% du prix total de la location)*
- Un second chèque de 200 € représentant le dépôt de garantie. *(ce dépôt de garantie sera restitué à l'issue du séjour)*
  (Libeller ces deux chèques à l'ordre du "Trésor public")

Le solde d'un montant de est à nous régler à l'arrivée dans le gîte.

Remarques particulières:

Je soussigné M déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive et des conditions générales jointes au présent document.

A Revest du Bion le A le

(signature du Maire, président du C.C.A.S) (signature du locataire précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé)

Voir conditions générales au verso